



Communiqué de presse
20 avril 2026

Mise en œuvre de son programme de rachat d'actions

Dans le cadre de la mise en œuvre de son programme de rachat d'actions tel qu'autorisé par l'Assemblée générale mixte des actionnaires du 24 avril 2025 (5^{ème} résolution), ENGIE a confié à un prestataire de services d'investissement (PSI), au terme d'un contrat conclu le 20 avril 2026, la mission de l'assister dans le cadre de l'acquisition d'un nombre maximum de 4 500 000 actions ENGIE sur une période de 20 jours commençant le 05 mai 2026 (sous réserve de prolongation conformément aux dispositions du contrat). L'exécution du contrat est subordonnée à l'autorisation de l'Assemblée générale mixte des actionnaires du 29 avril 2026 (5^{ème} résolution). Le prix par action à payer par ENGIE sera déterminé sur la base de la moyenne arithmétique des cours moyens de l'action pondérés par les volumes pendant toute la durée de la période d'achat et ne pourra en toute hypothèse excéder le prix maximum d'achat en vigueur au moment de l'exécution du contrat.

Les actions ainsi rachetées sont destinées à couvrir les obligations d'ENGIE au titre de tout plan d'actionnariat salarié, étant précisé que tout ou partie des actions ainsi rachetées pourra le cas échéant faire l'objet d'une annulation.

À propos d'ENGIE

ENGIE est un acteur majeur de la transition énergétique dont la raison d'être est d'agir pour accélérer la transition vers une économie neutre en carbone. Avec plus de 90 000 collaborateurs présents dans 30 pays, le Groupe couvre l'ensemble de la chaîne de valeur de l'énergie, de la production à la vente, en passant par les infrastructures. ENGIE regroupe plusieurs activités complémentaires : la production d'électricité et de gaz renouvelables, les actifs de flexibilité et notamment les batteries, les réseaux de transport et de distribution de gaz et d'électricité, les infrastructures énergétiques locales (réseaux de chaleur et de froid) et la fourniture d'énergie aux clients particuliers, collectivités ou entreprises. Chaque année, ENGIE investit en moyenne 12 milliards d'euros par an pour faire avancer la transition énergétique et atteindre son propre objectif de net zéro carbone en 2045.

Chiffre d'affaires en 2025 : 71,9 milliards d'euros. Coté à Paris et Bruxelles (ENGI), le Groupe est représenté dans les principaux indices financiers (CAC 40, Euronext 100, FTSE Euro 100, MSCI Europe) et extra-financiers (DJSI World, Euronext *Sustainable* - Europe 120 / France 20, CAC 40 ESG, MSCI EMU ESG *screened*, MSCI EUROPE ESG *Universal Select*, Stoxx Europe 600 ESG-X).

Contact presse Groupe ENGIE :
Tél. France : +33 (0)1 44 22 24 35
Courrier électronique : engiepress@engie.com

Contact relations investisseurs :
Tél. : +33 (0)1 44 22 66 29
Courrier électronique : ir@engie.com

SIEGE SOCIAL D'ENGIE

Campus ENGIE – 67 Rue Jules FERRY – 92250 La Garenne-Colombes – France
ENGIE – SA AU CAPITAL DE EUR 2 435 285 011 – RCS NANTERRE 542 107 651 – Tél. : + 33(0)1 44 22 00 00

engie.com